

Note expresse

N° 34 - Avril 2011



Le PNB des banques polynésiennes en 2009

Calculé comme différence entre les produits et les charges d'exploitation bancaire, le Produit net bancaire (PNB) est une des mesures d'analyse principales attachées au secteur bancaire, et peut être rapproché de la notion de valeur ajoutée employée pour les entreprises.

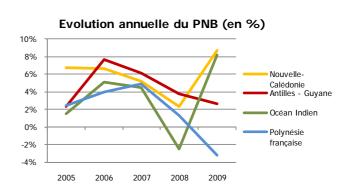
Après plusieurs années de croissance soutenue, le PNB des banques polynésiennes à a enregistré consécutivement deux contre-performances : une très faible croissance en 2008 (+1,3 %), puis une nette réduction en 2009 (-3,2 %). Depuis 2008, le contexte de morosité générale de l'économie en Polynésie française s'est traduit par une contraction progressive des dépôts collectés auprès des agents économiques, alors que les encours de crédit diminuaient moins rapidement. En conséquence, les besoins de trésorerie des banques polynésiennes ont sensiblement augmenté, les contraignant à appeler davantage de ressources extérieures. La charge liée à ce refinancement extérieur a directement entamé le niveau du PNB, sans qu'elle n'ait pu être entièrement compensée par l'amélioration des marges sur les opérations avec la clientèle (à la faveur d'effets de taux favorables). Avec une contribution de près de 70 %, le poids des intérêts nets prédomine dans la formation du PNB des banques polynésiennes. Cette faible diversification des sources de revenus, notamment par le commissionnement, a aussi pour conséquence d'exposer davantage ces établissements de crédit aux fluctuations des taux.

UNE EVOLUTION DU PNB DES BANQUES POLYNESIENNES QUI SE SINGULARISE DE CELLE DES AUTRES GEOGRAPHIES D'OUTRE-MER

Une activité bancaire ultramarine impactée indirectement par la crise financière de 2008 ...

Dès la fin de l'année 2007, les liquidités se sont raréfiées sur les marchés monétaires internationaux, en contrepoint de la crise financière. Dès lors, les banques ont rencontré des difficultés pour accéder à une ressource devenue rare et dont le coût, par voie de conséquence, a augmenté. Cette crise financière, qui a progressivement affecté l'ensemble du système financier mondial, s'est diffusée au fur et à mesure à la sphère économique.

Dans un premier temps, l'activité économique ultramarine est restée relativement à l'écart du ralentissement mondial. Face à une demande de financement des agents économiques toujours soutenue, la faiblesse relative de la collecte des dépôts a amplifié la hausse des besoins de trésorerie dans un contexte de renchérissement du coût de refinancement des banques auprès de leurs maisons mères métropolitaines. Dans ces conditions, le rendement des emplois s'est avéré insuffisant pour compenser la nette progression du coût



des ressources, ce qui a conduit au pincement des marges des établissements de crédit. Cet « effet ciseaux » a affecté le résultat d'exploitation des banques ultramarines, comme en témoigne la décélération de leurs produits nets bancaires (PNB) en 2008, allant jusqu'à une contraction significative à la Réunion.

En Polynésie française, après plusieurs années de croissance soutenue (+5 % en moyenne entre 2002 et 2007), le PNB des établissements de crédit polynésiens, de l'ordre de 25 milliards de F CFP, subissait aussi une nette décélération de croissance en 2008 (+1,3 %).

¹ Cette étude a été réalisée sur la base des informations collectées dans les états réglementaires transmis par les établissements de crédit de la place. Les tendances dégagées ci-après sont générales, les situations individuelles des banques étant différenciées. Les données relatives à l'exercice 2010 n'étaient pas disponibles au moment de l'étude.

... accentuée en Polynésie française par une crise économique persistante.

L'impact de la crise financière internationale sur l'activité des banques ultramarines a été de courte durée. Dès 2009, une reprise notable de la croissance du PNB était observée dans les départements et collectivités d'outre-mer. Seule la place bancaire polynésienne a enregistré une baisse de son PNB, de 3,2 % en 2009. Cette évolution différenciée tient pour l'essentiel aux effets d'une conjoncture économique locale dégradée, découlant de faiblesses structurelles amplifiées par la crise internationale.



Un climat des affaires dégradé et une perte de confiance généralisée des agents économiques ont constitué des freins à l'activité des banques, tant pour la collecte de dépôts qu'au niveau de l'octroi de crédits. Les bilans des établissements de crédit à fin décembre 2009 faisaient ainsi état d'une contraction de l'épargne collectée auprès des agents polynésiens à hauteur de 0,7%. L'encours de la clientèle des particuliers, principaux détenteurs des ressources clientèle des banques (deux tiers de l'encours global), a notamment été affecté par les difficultés financières des ménages les plus fragiles, subissant pour certains d'entre eux des réductions partielles de temps de travail, voire même la perte de leurs emplois. Dans un contexte de taux de rémunération historiquement bas, certains ménages ont quant

à eux opéré un arbitrage en faveur de placements sur des produits d'épargne à long terme, tels les contrats d'assurance – vie, collectés localement et orientés sur des placements financiers extérieurs. La dégradation du marché de l'emploi a par ailleurs eu des effets négatifs sur la consommation des ménages notamment en biens d'équipements du foyer et en véhicules. Le ralentissement de l'activité et l'attentisme des entreprises se sont également traduits par une diminution des demandes de financement auprès des banques. Au final, l'encours sain des crédits s'est contracté de 0,5 % en 2009, la situation s'avérant plus marquée sur le marché des entreprises (-5,2 %).

Dans ces conditions, le solde des opérations avec la clientèle des banques polynésiennes s'est détérioré de 9 %, affichant un déficit de ressources de 45,1 milliards de F CFP en 2009, son plus haut niveau historique². Cette insuffisance de la collecte a contraint les banques à faire davantage appel à des ressources extérieures. Ainsi, après avoir enregistré une capacité de placement en 2007 et 2008, la situation de la place polynésienne fait ressortir un besoin de trésorerie de 4,8 milliards de F CFP fin 2009, ce qui a significativement pesé sur les conditions d'exploitation de ces établissements.

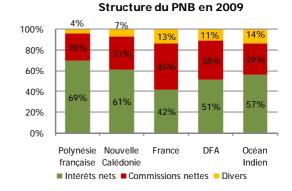
Solde (ressources - emplois) par type d'opérations en millions de F CFP

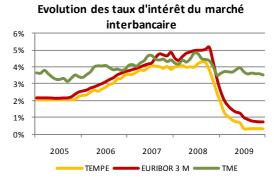
	2007	2008	2009	Variations 2008/09
Solde des opérations avec la clientèle	-34 100	-41 505	-45 172	8,8%
Solde des opérations sur titres	-10 200	-7 208	-9 019	25,1%
Opérations diverses	8 388	5 481	4 841	-11,7%
Excédents des capitaux permanents sur les valeurs immobilisées	42 985	44 755	44 528	-0,5%
Capacité de placement (+) ou besoin de trésorerie (-)	7 073	1 522	-4 822	ns

LES PRINCIPALES CONSEQUENCES DE CES CRISES SUR LE PNB DES BANQUES

Les déterminants du PNB des banques sont le volume d'activité (la production de crédit, la collecte d'épargne, les commissions versées et perçues) et les taux d'intérêt. Une grande partie des crédits est octroyée en référence à des taux de marché qui fluctuent. Il en va de même pour les ressources, rémunérées selon une référence de marché ou par décision réglementaire (épargne à taux réglementé, tels les comptes et plans d'épargne-logement). La structure du PNB des établissements de crédit polynésiens laisse apparaître une prédominance structurelle des intérêts nets, illustrant une activité très largement orientée vers l'intermédiation. Il en va de même en métropole et dans les autres départements et collectivités d'outre-mer, mais cette prépondérance est plus marquée en Polynésie française et elle s'est renforcée de 2,5 points en 2009 pour s'établir à 69,4 %. L'évolution des taux d'intérêts du marché interbancaire joue par conséquent un rôle fondamental pour analyser l'évolution du PNB des banques polynésiennes.

A la suite de la crise de liquidités de l'été 2008, la détente des taux du marché monétaire, entamée fin 2008 et qui s'est poursuivie tout au long de l'année 2009, ne semble avoir eu qu'une faible incidence sur la marge globale d'intermédiation des banques polynésiennes en 2009 (-0,3 point de base). La variation des taux a pourtant sensiblement joué sur les composantes du PNB, parfois de manière paradoxale.





² Selon les dernières données disponibles, cette tendance s'est amplifiée en 2010 et en début d'année 2011.

			en millions	de F CFP
2005	2006	2007	2008	2009
-434	-553	-419	-547	-2 105
18 486	19 375	19 794	20 417	21 769
971	922	943	1 050	865
2 946	2 953	3 391	3 292	3 220
677	841	987	796	451
22 646	23 538	24 696	25 008	24 200
	-434 18 486 971 2 946 677	-434 -553 18 486 19 375 971 922 2 946 2 953 677 841	-434 -553 -419 18 486 19 375 19 794 971 922 943 2 946 2 953 3 391 677 841 987	2005 2006 2007 2008 -434 -553 -419 -547 18 486 19 375 19 794 20 417 971 922 943 1 050 2 946 2 953 3 391 3 292 677 841 987 796

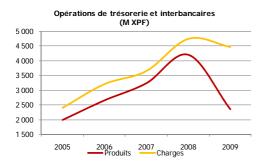
Une charge nette de refinancement en forte hausse ...

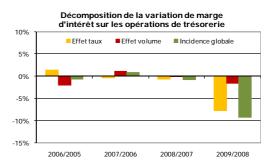
Le manque de dynamisme de la collecte de dépôts auprès de la clientèle a nécessité un recours accru au refinancement interbancaire. Constituée pour une part significative à moyen et long termes, ces lignes de financement ont été souscrites à taux fixes avant la baisse substantielle des taux de fin 2008,

Coûts et rendements des opérations de trésorerie

	2007	2008	2009	Variations 2008/09
Coût moyen des emprunts	3,55%	3,96%	3,36%	-60 pb
Rendement moyen des prêts	3,29%	3,59%	1,86%	-172 pb

ce qui explique le recul modéré du coût moyen des fonds empruntés sur le marché interbancaire (-60 pb). Les banques n'ont donc pas pleinement bénéficié de la baisse des taux sur leurs emprunts extérieurs. Elles l'ont en revanche subi sur leurs placements, dont le rendement moyen s'est contracté de 172 pb.





En dépit de la baisse des taux du marché interbancaire, les établissements de crédit polynésiens ont enregistré en 2009 un effet taux négatif qui, ajouté à un effet volume également négatif lié à l'accroissement des besoins de refinancement, ont lourdement pesé sur le PNB des banques polynésiennes en 2009. En effet, la charge nette du refinancement a quasiment quadruplé en l'espace d'une seule année (2,1 milliards de F CFP en 2009 contre 400 à 500 millions de F CFP les années précédentes).

... conjuguée à une baisse des commissions nettes ...

Influencé par la morosité de la conjoncture économique, le faible dynamisme de l'activité commerciale des établissements de crédit polynésiens ne leur a pas permis de capter de nouveaux revenus auprès de leur clientèle. En raison de la fragilisation de la situation financière des agents économiques polynésiens, seules les commissions « sanctions » (découverts non autorisés ou dépassés, chèques impayés) ont augmenté de manière significative mais n'ont pas compensé la baisse des commissions directes (transactions monétiques, frais de dossiers, etc.). En outre, les opérations de services financiers ont également généré moins de commissions qu'en 2008 (-2,2 %), les épargnants polynésiens se montrant prudents face aux fluctuations des marchés financiers en 2009.

Au final, les commissions nettes se sont contractées de 5,2 %, tout comme leur part dans le PNB (26,5 % en 2009). Cette part relative, qui se réduit depuis 2007 (27,2 % en 2007 et 27 % en 2008), est singulièrement inférieure à celle observée en métropole (44,7 %), en Nouvelle-Calédonie (31,4 %) et dans les DOM. Cette situation n'est pas non plus sans lien avec la réglementation sur les prix en Polynésie³ qui encadre le commissionnement des services bancaires, l'augmentation annuelle de ces tarifs ne pouvant excéder la hausse de l'indice des prix.

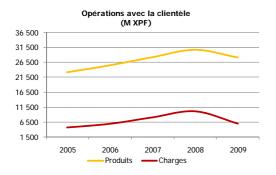
Cette situation a pénalisé les banques polynésiennes qui n'ont pas pu bénéficier de cette source de diversification des revenus en période de dégradation de la conjoncture économique ou pour amortir les effets des variations des taux d'intérêt sur le résultat des établissements.

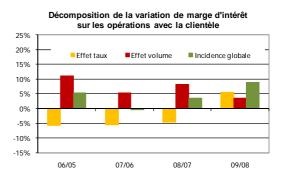
... que contrebalance une amélioration du gain net sur les opérations avec la clientèle.

En dépit du repli de l'activité de crédit, les intérêts nets issus des opérations avec la clientèle ont affiché un rythme de croissance soutenu, de +8,7 % en 2009. En effet, les intérêts perçus par les établissements de crédit ont diminué moins rapidement (-9,4%) que ceux versés à la clientèle (-41 %). Pour paradoxale qu'elle puisse paraître, cette évolution traduit la combinaison d'un effet volume et d'un effet taux positifs qui auront permis d'améliorer la marge d'intérêt sur opérations avec la clientèle (+27 pb).

³ Décision n°764 AE, du 13 octobre 1978, fixant le régime général des prix des prestations de service dans le territoire.

En premier lieu, la baisse de l'encours des dépôts collectés s'est avérée plus importante que celle des crédits (effet volume). Dans le même temps, à la faveur de la baisse des taux du marché en 2009, la diminution de la rémunération des dépôts a été plus rapide que celle du coût du crédit⁴ (effet taux). Au final, alors que le coût moyen des dépôts a baissé de l'ordre de 111 points de base, le rendement moyen des crédits a affiché une diminution moins marquée, à hauteur de 78 points de base.

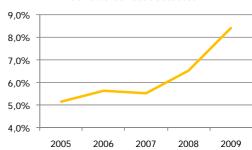




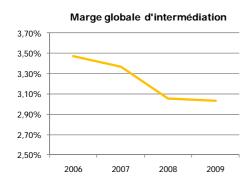
Les banques ont répercuté moins rapidement la baisse des taux sur les conditions de crédit offertes. Mais la restauration de leurs marges sur les prêts répond principalement à la montée - significative du coût du risque de crédit. La crise économique actuelle se traduit par une envolée des créances douteuses et litigieuses (+30 % en 2009⁵) qui altère sensiblement la charge relative au risque de contrepartie.

Coûts et rendements

	2007	2008	2009	Variations 2008/09
Opérations avec la clientèle	3,93%	3,69%	3,96%	27 pb
Coût moyen des ressources clientèle	2,25%	2,63%	1,52%	-111 pb
Rendement moyen des crédits clientèle	6,31%	6,46%	5,68%	-78 pb



PERSPECTIVES



Depuis 2006, la marge globale d'intermédiation des banques polynésiennes n'a cessé de se réduire. En 2009, en dépit de la crise économique, elle s'est stabilisée, à la faveur d'effets taux et volume positifs (baisse de la rémunération des dépôts plus rapide que celle du coût du crédit – réduction des avoirs rémunérés plus importante que celle des encours des crédits). L'orientation défavorable de la conjoncture économique polynésienne ne s'étant pas inversée en 2010, les banques polynésiennes sont restées confrontées à une production de crédits atone et à une montée significative des risques de contrepartie. Ce contexte économique peu porteur constitue un double facteur de risque : outre la poursuite de la dégradation des portefeuilles, il pourrait susciter un durcissement de la concurrence entre banques sur les dépôts comme sur les crédits. Ce mouvement est susceptible de grever la marge globale d'intermédiation dont le niveau constitue

un enjeu majeur compte tenu de la structure des PNB des banques polynésiennes, en l'absence d'une plus grande diversification de leurs sources de revenus (développement de l'équipement bancaire de la population, commissionnement, etc.).

DEFINITIONS

Produit net bancaire : représente la marge brute dégagée par les établissements de crédit sur l'ensemble de leurs activités de financement de l'économie. Ce solde est calculé par différence entre les produits et les charges d'exploitation bancaire (hors intérêts sur créances douteuses).

Intérêts nets : solde mesurant la différence entre, d'une part, les intérêts perçus des crédits et des placements interbancaires, et d'autre part les intérêts versés à la clientèle et aux prêteurs interbancaires.

Effet taux : mesure l'incidence de la variation des taux d'intérêt débiteurs et créditeurs sur l'évolution de la marge dégagée par les banques.

Effet volume : mesure l'incidence de la variation des encours de dépôts et de crédits sur l'évolution de la marge dégagée par les banques.

Marge globale d'intermédiation : mesure la marge dégagée sur les opérations d'intermédiation, prenant en compte tous les produits et toutes les charges résultant d'activités bancaires mettant en jeu des capitaux.

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr

Directeur de la publication : N. de SEZE – Responsable de la rédaction : M. REMBLIN – Rédaction : E. LINE Editeur et imprimeur : IEOM - Achevé d'imprimer : 5 avril 2011 – Dépôt légal : 5 avril 2011 – ISSN 1968-6277

⁴ Des enquêtes sur le coût du crédit, réalisées par l'IEOM de janvier à février 2010, ont mis en évidence une baisse générale des conditions débitrices en comparaison annuelle, tant pour les entreprises (-134 points de base) que pour les particuliers (-84 points de base).

⁵ En janvier 2011, le rythme de croissance de créances douteuses atteignait +36 %, portant le taux de créances douteuses brutes à 11 % au total. Par agents économiques, ce taux atteint 16 % pour les entreprises et 7,4 % pour les particuliers.